



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du PLEIN-COEUR

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC ÉCOLE DU PLEIN-CŒUR

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 24 septembre 2019 au local 109 de l'école du Plein-Cœur à 17 h 30.

PRÉSENCES

Mme Jennie Tremblay (parent)
M. Dominic Fontaine-Lasnier (parent)
Mme Michèle Laberge (parent)
M. Bruno Schuehmacher (parent)
Mme Caroline Bédard (enseignante)
Mme Catherine Vidal (enseignante)
Mme Andréanne Tardif (enseignante)
Mme Diane Trépanier (technicienne au service de garde)
Mme Myriam Turcotte (technicienne en éducation spécialisée)
Mme Mireille Soucy (parent)
Mme Aude Néron (membre de la communauté)
M. Hugues Gendron (directeur)

ABSENCES

Mme Marjolaine Delisle (parent)

1. SALUTATIONS ET VÉRIFICATION DU QUORUM

M. Hugues Gendron ouvre la séance après vérification du quorum.
Chacun se présente à son tour.

2. ACCUEIL

Hugues Gendron souhaite la bienvenue à tous les membres.

3. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune.

CÉ 19/20 –
001

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Dominic Fontaine-Lasnier, appuyé par Michèle Laberge et résolu :

QUE l'ordre du jour du 24 septembre 2019 soit adopté tel que présenté avec l'ajout des points suivants à « Suivis » : la nuit de la lecture et le Grand Défi Desjardins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ 19/20 –
002

5. ÉLECTION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Il est proposé par Bruno Schuehmacher, appuyé par Michèle Laberge et résolu :

QUE le président soit Dominic Fontaine-Lasnier pour une durée d'un an. Dominic Fontaine-Lasnier accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. NOMINATION DES SECRÉTAIRES POUR L'ANNÉE

a) Hugues Gendron présente une proposition de calendrier des rencontres du CÉ pour l'année qui vient. Une seule date est modifiée, c'est-à-dire celle de la dernière réunion. Celle-ci sera devancée au mardi 16 juin 2020.

b) Nomination des secrétaires : les membres du CÉ décident du moment de l'année où ils assumeront le rôle de secrétaire du CÉ.

7. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2019

Il est proposé par Diane Trépanier, appuyé par Jenny Tremblay et résolu :

QUE le procès-verbal du 18 juin 2019 soit adopté tel que présenté.

CÉ 19/20 –
003

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL 18 juin 2019

a) *Collations*

Hugues nous informe que l'école a obtenu la subvention du *President's Choice* qui s'élève à 6 820 \$. Le début des collations gratuites doit avoir lieu la semaine prochaine.

b) *Club des petits déjeuners*

Hugues a rencontré la personne-ressource du Club; on envisage de commencer les déjeuners gratuits au début du mois de novembre. Le menu est établi en fonction d'un cycle de 4 semaines; il faudra voir plus précisément comment arrimer les déjeuners avec les collations. La pérennité est assurée par le Club des petits déjeuners (si jamais notre indice de défavorisation changeait). La préparation et le service reposeront sur 3 bénévoles par jour, ce qui représente environ 1h de travail. Un ou une bénévole en chef assumera la coordination du projet.

c) *Organisation scolaire modifiée*

On nous informe qu'il y a présentement 17 groupes et 301 élèves à l'école versus 277 élèves l'an passé.

d) *Photographie scolaire*

Cette année, les photos de groupes ont pu être prises à l'extérieur. Idéalement, il faudrait à l'avenir étaler la prise de photo sur deux jours, étant donné la quantité d'élèves.

e) *Récréations*

Hugues nous explique comment l'ajout d'une récréation a modifié l'horaire qui s'étale maintenant de 8h13 à 15h17.

f) *Salon du livre*

Il est trop tard pour participer cette année au Salon du livre de l'Estrie. Il faudra donc réserver dès ce printemps pour pouvoir y aller durant l'automne 2020.

g) **Rentrée**

Hugues nous rappelle le déroulement de la journée de la rentrée, animée par le groupe musical Sankofa et suivi d'une activité (par niveau) dans le gymnase.

- i. Pour l'an prochain, il faudra penser avoir un meilleur micro et présenter les enseignants par niveau plutôt que par ordre alphabétique.
- ii. Sur le fait de connaître d'avance l'enseignant(e) de l'élève (ce qui a été le cas, exceptionnellement, cette année) : des parents évoquent les aspects positifs de le savoir d'avance (par exemple, la réduction du stress de l'enfant), mais le personnel de l'école craint les aspects négatifs de cette procédure (comme le fait que plusieurs parents, le sachant d'avance, risquent de vouloir faire des changements de dernière minute, ce qui alourdira la rentrée sur le plan administratif ; ou encore le fait de créer des attentes qui risqueraient d'être déçues, dans les cas où des changements de groupe doivent être effectués dans les dernières journées de congé).

Il est tout de même proposé par Dominic Fontaine-Lasnier, appuyé par Michèle Laberge et résolu :

QUE cette procédure se répète l'année prochaine, tout en avertissant les parents que le groupe assigné à leur enfant n'est pas garanti, c'est-à-dire qu'il est sujet à changement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

h) **Courrier**

Une lettre de la Fédération des comités de parents du Québec est adressée à la présidence du CÉ.

i) **OPP**

Aucun membre de l'OPP n'est présent à cette réunion étant donné qu'ils se réunissent au même moment.

CÉ 19/20 –
005

j) Travaux du CÉ

- i.* Règles de régie interne du CÉ : le document n'a pas été modifié depuis l'an passé.

Il est proposé par Andréanne Tardif, appuyé par Mireille Soucy et résolu :

QUE ce document soit adopté tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- ii.* Calendrier des rencontres du CÉ : Le calendrier a déjà été présenté au point 5.

- iii.* Communauté : Il est proposé par Dominic Fontaine-Lasnier, appuyé par Michèle Laberge et résolu :

QUE Aude Néron soit la représentante de la communauté pour une deuxième année de suite.

- iv.* Dénonciation d'intérêts : Les membres du CÉ devront signer la lettre de dénonciation d'intérêts en passant éventuellement au secrétariat.

- v.* Budget de fonctionnement du CÉ : 528 \$ au total.

Il est proposé par Dominic Fontaine-Lasnier, appuyé par Bruno Schuehmacher et résolu :

QUE les membres du CÉ puissent réclamer jusqu'à 15 \$ de frais de garde par rencontre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- vi.* Sortie scolaire : La sortie du 3^e cycle au Bootcamp, laquelle avait déjà été acceptée par les membres du CÉ, est prévue pour ce mercredi 25 septembre 2019.

- vii.* Règles relatives à la publicité : Hugues nous rappelle les règles concernant l'affichage et la publicité dans l'école : de façon générale, personne n'a le droit d'afficher une publicité sur les babillards de l'école.

Il est proposé par Jennie Tremblay, appuyé par Mireille Soucy et résolu :

CÉ 19/20 –
006

QUE ces règles soient adoptées encore cette année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

viii. Formation du service des incendies : Hugues nous informe que la formule a été inversée cette année : le préventionniste viendra d'abord rencontrer les élèves (demain et après-demain) pour les informer (15-30 minutes) des enjeux et des procédures adéquates en cas d'incendie à l'école. L'exercice de feu se fera durant la semaine de prévention des incendies. On note qu'il y a eu une fausse alarme de feu aujourd'hui même, après la fin des cours. Chaque fausse alarme coûte environ 3 000\$ à la Ville de Richmond.

k) *Rapport du commissaire*

Aucun.

l) *Rapport de la personne déléguée au Comité des parents de la Commission scolaire des Sommets*

Bruno Schuehmacher a assisté à la dernière rencontre annuelle du Comité des parents de la CSS qui a eu lieu à Windsor et pour laquelle un souper a été préparé par la Brigade du Tournesol.

m) *Rapport des parents*

i. Michèle Laberge souligne que la nouvelle cour d'école est fantastique !

n) *Rapport de la technicienne du service de garde*

i. Diane Trépanier nous propose d'accepter les frais chargés aux parents pour les activités des deux prochaines journées pédagogiques : Quillorama (11 octobre 2019 : 4,50 \$ / élève) et Katag (1^{er} novembre 2019 : 9,55 \$ / élève).

Il est proposé par Andréanne Tardif, appuyé par Bruno Schuehmacher et résolu :

QUE la proposition de Diane Trépanier soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- ii. Diane Trépanier nous apprend qu'Audrey Lauzon est la nouvelle personne qui s'occupe des paiements et du volet administratif du service de garde, et ce, à raison de 10 heures par semaine.

o) **Rapport des enseignantes et des enseignants**

- i. On nous rappelle la sortie prévue demain (25 septembre 2019) pour le 3^e cycle : Bootcamp à Sainte-Catherine-de-Hatley.
- ii. Les enfants devraient commencer à fréquenter la bibliothèque de l'école cette semaine ou la semaine prochaine.
- iii. Activité d'Halloween : on prévoit, une fois encore, une lecture dans le noir (dans le gymnase) ; on envisage de jumeler des enfants du 3^e cycle avec des petits pour faire la lecture ; les enfants pourront se costumer l'après-midi et faire la visite d'autres classes, de niveaux différents (à la 4^e période), avant de revenir dans leur classe (à la 5^e période).

p) **Rapport du personnel de soutien**

Aucun.

q) **Rapport de la direction**

- i. Cour d'école : Hugues nous apprend que les travaux sont presque terminés et que les enfants peuvent déjà en profiter. Un lancement officiel ainsi qu'un article dans les journaux seront à prévoir.
- ii. Travaux intérieurs : La première phase est presque terminée (il reste une porte de classe à installer) ; la deuxième phase, qui comprend l'ajout d'une salle commune à l'endroit des anciennes douches, devrait être réalisée d'ici la fin d'octobre.
- iii. Rentrée scolaire : Quelques délais étaient à prévoir, mais dans l'ensemble, elle fut belle et remplie de nouveautés.

r) **Nuit de la lecture**

- i. Michèle Laberge présente cet événement annuel prévu le samedi 18 janvier 2020 entre 17 h et 22 h. Elle suggère de

le faire dans la bibliothèque de l'école. Des écrivains et conteurs viendraient faire la lecture aux enfants. Ce serait gratuit et ouvert à tous. Plus d'informations, notamment sur les écrivains qui y participeront, nous seront données prochainement.

s) **Grand Défi Desjardins**

- i. Hugues parlera de ce projet dans le journal de l'école.
- ii. En lien avec le Grand Défi, quelques idées de besoins sont évoquées :
 1. Besoins en matériel : éducation physique et musique.
 2. Achat de Merlins (Aude Néron) : utile à l'apprentissage en français.
 3. La piste d'athlétisme est désuète et il faudrait procéder à l'achat de raquettes pour l'école (Catherine Vidal).

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Catherine Vidal, appuyé par Jenny Tremblay et résolu :

QUE la séance soit levée à 19 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dominic Fontaine-Lasnier, président

Hugues Gendron, directeur

